



Peut on voyager avec une APS pour de 6 mois pour la maman et son

Par **rayane77**, le **20/06/2014** à **23:01**

[fluo]BONJOUR[/fluo] **marque de politesse**

ma soeur a eue un bebe avec une mal formation a l'oeil elle a eue une APS de 6 mois accordee par la prefecture de rancy pour soigner son bebe en france par contre elle a laisse deux enfants au bled une fille de 2 ans et un garcon de 4 ans donc elle envie de rendre de entre en algerie pour voir ses enfants et rester un peu de temps avec eux comme les soins du bebe necessite peut etre quelque annee et le renouvellement de l'APS aujourd'hui elle a ete a la PAF pour ce renseigner l'agent lui a dit qu'elle peut voyager mais sans le bebe le nom du bebe n'est pas mentionne sur l'aps donc le dossier pour obtenir l'APSc etait le dossier du bebe mais l'APSc au nom de la mere .la je vous pose la question est la maman peut voyager avec son bebe

[fluo]merci de vos reponses[/fluo]